

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_4_21

L' an deux mille vingt trois, le lundi 03 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 24 Mars 2023

Présents : 27

Titulaires : Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame DESCHANELS Georgette, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Dossiers de demande
d'aides aux entreprises**

Pouvoirs :

Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame DESCHANELS Georgette
Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

M. Thierry BRUYÈRE-ISNARD, Vice-président en charge de l'économie expose qu'il s'agit d'examiner les demandes de subvention et de se prononcer sur l'attribution des subventions ci-dessous.
Ces demandes sont assorties d'une analyse technique portant sur la conformité au règlement :

ENTREPRISE	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT DEMANDE CdC	CONFORMITE AU REGLEMENT
HAIR BEAUTE - - LES VANS	10 035 €	1 003 €	Complet A bénéficié d'une aide depuis moins de 5 ans (9 janvier 2019 - 17 octobre 2022)
AUBERGE DE GRAVIERES - BELLUE - SAS BEKA	64 735 €	5 000 €	Complet
CAFE YGGDRASIL - SAS LBS BEER - LES VANS	39 186 €	3 918 €	Complet
LE TEMPS DE PAUSE - SARL EDOUIS - LES VANS	53 029 €	5 000 €	Incomplet vis-à-vis des autorisations d'urbanisme
SARL LE GRANGOISIER - LES VANS	51 667 €	5 000 €	Complet

Au vu de ces demandes il est proposé d'approuver les demandes de subventions pour :

- AUBERGE DE GRAVIERES
- CAFE YGGDRASIL
- LE GRANGOISIER

Soit un total de 13 918€ sur une enveloppe annuelle totale de 15 000€

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE les demandes de subventions pour : AUBERGE DE GRAVIERES, CAFE YGGDRASIL, LE

GRANGOISER, soit un total de 13 918€ sur une enveloppe annuelle totale de 15 000€
DONNE tout pouvoir au Président pour régler toutes les formalités en lien avec cette affaire.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Affiché le

ID : 007-200039832-20230403-D_2023_4_21-DE

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 03/04/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le